

Monique Cavanna tient la vedette d'un procès mondain

ASSISES

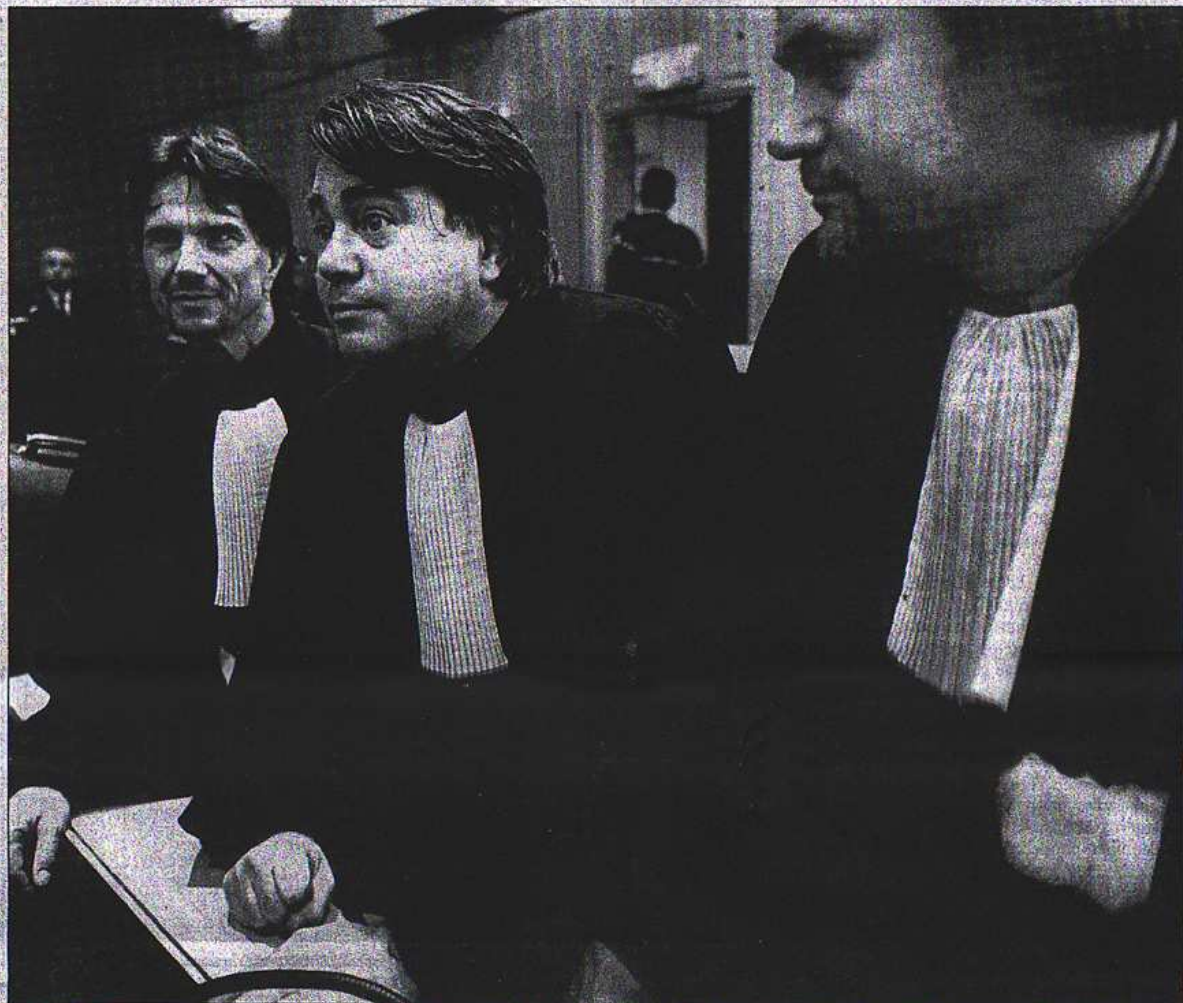
L'épouse du patron de discothèque assassiné veut obtenir l'acquittement.

ANNECY
VALÉRIE DUBY
ET JOSÉ CARRON

Pull blanc négligemment noué sur une veste de flanelle anthracite, coiffure aux reflets blond vénitien, visage doré, ongles laqués, Monique Cavanna ne donne pas l'impression de venir tout droit de la prison. Voilà pourtant deux ans et demi que l'épouse de Freddy, froidement abattu devant son domicile un matin d'avril 1997, est maintenue en cellule, inculpée de complicité d'assassinat. Elle a visiblement pris soin d'afficher une tenue stricte et soignée, consciente qu'elle va être la cible des regards de nombreux Annécien, amis et curieux, durant plus d'une semaine. Rien à voir avec la tenue légère style «playmate» qu'elle portait chaque soir Chez Amédée, la boîte de son défunt mari. «J'avais une tenue spéciale, c'est vrai, comme ici vous avez des robes noires et des petits machins blancs», répond Monique au président qui l'interroge sur sa personnalité. «C'était comme un bleu de travail. Ce n'était pas forcément mon goût, moi qui suis plutôt attirée par le classique.» Dans la salle, l'ambiance est pour l'heure aux mondantés.

Un top-model comme amant

Aux côtés de Monique, sur le banc des accusés, son jeune amant, Josef Michalec et l'assassin de son mari, Arnaud Thévenin, tous deux anciens légionnaires. Ancien hockeyeur et ancien top-model, Josef est bien loin des podiums où il était photographié. C'est d'ailleurs le seul des cinq accusés de ce procès qui a refusé les photographes... Comparaient aussi la propre fille de Monique et de Freddy, Velia Masoud, ainsi que Jacques Zouaoui. Jeune fille blonde de 24 ans, Velia était la première à être interrogée, hier, sur sa personnalité. Son atti-



Les avocats de Mme Cavanna: de gauche à droite, Maîtres Barillon, Collard et Rimondi. La suite du procès risque d'être difficile alors qu'avec ses ténors du Barreau, Monique Cavanna table sur un acquittement.

tude, davantage que ses réponses, ont montré qu'elle entretient avec sa mère une relation que le président qualifie de «fusionnelle».

Enfant battu devenu tueur

Mais le premier moment fort du procès est survenu lors de la déposition de la sœur et de la tante d'Arnaud Thévenin, l'homme qui risque la perpétuité pour avoir été «le» tueur de Freddy Cavanna. L'une et l'autre ont témoigné de l'enfer vécu par un enfant battu et humilié par un père violent et une mère alcoolique. «Les coups ont commencé à pleuvoir sur lui dès

l'âge de 5 ans, Mon père le traitait par les cheveux jusque dans la salle de bains en lui cognant la tête», témoigne Sophie Thévenin. Elle ajoute: «On vivait dans un huis-clos étouffant. Mon frère m'a protégée. Souvent il prenait les coups pour moi. Il n'a jamais eu un moment d'apaisement. S'il est là, dans ce box, accusé d'assassinat, c'est aussi de la faute de nos parents, d'ailleurs absents aujourd'hui.»

Légionnaire déserteur

Dans le box, le légionnaire, décoré à sept reprises, baisse la tête. Sa tante qui dépeint elle aussi la méchanceté de son père, avocat au Barreau de Rouen, lui arrache des larmes lorsqu'elle dit aux jurés: «Sa vie est un gâchis épouvantable.» Succédant à ces moments d'émotion, l'interrogatoire de Josef Michalec apparaît bien

terne, même s'il raconte avoir fui la Tchécoslovaquie communiste dans des conditions difficiles. Contrairement à Arnaud Thévenin, l'ancien hockeyeur n'a pas rejoint la légion pour trouver une nouvelle famille. «Elle m'a permis de gagner de l'argent mais j'ai vite eu marre de ces mêmes uniformes, de ces mêmes coupes de cheveux et des permissions qu'il fallait solliciter jusque pour acheter un vélo... C'est pourquoi j'ai déserté», explique-t-il du haut de son presque double mètre qui domine le banc des avocats de la défense.

De retour à Annecy où il avait rencontré et séduit Monique Cavanna trois ans plus tôt, sa présence va précipiter les événements qui débouchent sur l'assassinat du mari gênant dont il ne sera question que la semaine prochaine. Entendue la dernière, Monique

n'a rien perdu de sa superbe. Elle résume sa vie à deux mariages et un divorce, oubliant certains épisodes gênants. Notamment le départ précipité de son premier foyer lorsqu'elle abandonne sa petite fille de 2 ans et demi sans préciser que c'était au bras d'un premier amant. Il faut aussi lui poser des questions plus précises pour lui faire évoquer sa rencontre avec Freddy et son installation quasi immédiate à la boîte de nuit et dans le lit du patron. Le vernis du personnage flamboyant se craquelle peu à peu et si la première journée s'est plutôt déroulée à son avantage, avec la présence d'un important fan-club, la suite du procès risque d'être plus difficile pour elle. Alors qu'avec ses ténors d'avocats, Monique Cavanna, surnommée «la Mite», table sur un acquittement. ■

AVIS DE NAISSANCES

Rachel et Cédric AUBERT ont la joie d'annoncer la naissance de

Christopher, Joe

le 16 novembre 1999
4,300 kg, 52,5 cm

Magali et Claude BARRAS ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Vincent

le 17 novembre 1999

AVIS DE NAISSANCES